

A propos d'adolescents et d'adolescences

Réflexion sur les jeunes qui placent les établissements et services en impasses. Esquisse d'un dispositif d'intervention interinstitutionnel.

Les professionnels concernés par l'éducation, la socialisation et la santé observent depuis quelques années une modification progressive dans l'expression des difficultés de certains jeunes. Le constat est d'actualité dans les IME, les MECS, les ITEP.... La présentation de nombreux adolescents, mais aussi de plus en plus d'enfants, déconcerte les professionnels, fussent-ils très expérimentés. Le titre choisi par l'Association Moissons Nouvelles pour cette rencontre nationale vient attester de cette préoccupation, en faisant écho à de multiples travaux de recherche et/ou de journées d'études.

Si nous considérons les ouvrages traitant des problèmes d'éducation et de socialisation, le devenir des générations montantes fait soucis aux éducateurs au sens large, de l'antiquité à nos jours. Néanmoins, certaines recherches contemporaines à la croisée des champs de la philosophie, de l'anthropologie, de la sociologie, de la psychologie...donnent à penser que la situation de ce début du XXI^e siècle ne serait pas que banale.

Commençons notre réflexion par un propos de Philippe JEAMMET, pédopsychiatre, à propos de l'évolution des pathologies de l'adolescence. «... On ne le dira jamais assez, ces troubles ne concernent qu'une minorité des adolescents, la majorité se porte bien. Les problèmes psychiatriques sévères, schizophrénie ou troubles de l'humeur, ne semble pas plus fréquents qu'avant. L'inquiétude porte essentiellement sur l'augmentation des troubles du comportement et de la personnalité, c'est-à-dire les difficultés pour lesquelles la frontière entre le normal et le pathologique est floue et l'évolution très variable, c'est-à-dire des difficultés où le rôle de l'environnement est important et souvent essentiel... »¹. Dans cette citation, observons bien l'association "troubles du comportement et troubles de la personnalité" qui donne un repère précis sur le plan nosographique dans les différentes classifications de référence (CIM 10, DSM IV, CFTMEA...).

Les jeunes qui nous intéressent aujourd'hui sont bien ceux qui, par les résistances qu'ils déploient à l'égard des dispositions mises en œuvre pour les éduquer, les protéger, les socialiser, les instruire, les soigner... déconcertent le plus les professionnels.

Enfance et adolescence, un continuum

Petit "pas de côté" initial à l'égard du thème de ces journées d'études, les notions

d'enfance et adolescence vont se trouver associées tout au long de mon propos. Tentons de justifier cette position.

L'enfance peut être définie comme la période de la vie humaine où, par un accompagnement des adultes, les "petits d'hommes" vont pouvoir accéder progressivement au statut de personne et à l'appropriation de la Loi symbolique. Ce processus d'individuation et de socialisation qui n'est possible que dans et par la rencontre d'un Autre, lui-même humanisé, n'est pas sans aléas. Le nombre d'ouvrages consacrés aux conditions du développement psychique, social et culturel en témoigne. L'adolescence, notion relativement récente est une phase particulière de ce processus d'autonomisation, terme à entendre au sens étymologique, celui d'accès au gouvernement personnel et socialisé de sa vie. La transition entre le statut d'enfant et celui d'adulte est motivé principalement par la maturation sexuelle et est marquée par des "rites de passages" plus ou moins repérés et

¹ Philippe JEAMMET, Pour nos ados soyons adultes, Odile Jacob, 2008. Serge HEUZÉ Formation Conseil Moissons Nouvelles Mai 2012 1

repérables, selon les types de cultures et de sociétés. Les sociétés économiquement développées, telles que la nôtre, ont dissocié l'accès des jeunes adultes à l'indépendance économique, de celui à la sexualité autorisée ou tolérée. Les questions existentielles caractérisent l'adolescence dans toutes les cultures et les époques : "Pourquoi la Vie..., la Loi..., la société..., l'Amour..., la Mort... ?". Le report d'échéance de l'indépendance économique va venir mettre, sinon au premier plan au moins en début de liste des préoccupations des adolescents, la problématique du désir amoureux : "Suis-je... serais-je aimable..., aux yeux d'autrui...à quelle(s) condition(s) ??? ". Cette considération des conditions d'une rencontre intime avec un Autre, objet de désir, interfère inévitablement avec les représentations du Moi. Dépendante des trajectoires de vie, des bonnes et des mauvaises rencontres, des aléas de l'existence, l'adolescence actualise donc le processus de "composition" de soi amorcé et développé pendant l'enfance et susciter probablement tensions, hésitations, régressions, précipitations, souffrances, jouissances, tumultes.... Elle peut aussi constituer une période propice à des modifications du rapport Moi idéal/idéal du Moi, comme des représentations du lien intersubjectif, éléments déterminants du devenir adulte. L'adolescence bien qu'ayant ses caractéristiques propres, ne peut par conséquent se dissocier des autres étapes du développement de la vie psychique, dont l'organisation peut évoluer tout au long de la vie. Une perspective d'accompagnement de cette période particulière, ne peut donc se concevoir sans considérer celles qui l'ont précédée et en envisageant celles qui lui feront suite. C'est donc pour ces raisons que je distingue en les associant, en tant que continuums, enfance et adolescence.

Les jeunes qui déconcertent les professionnels et les organisations

Après ce préambule, revenons vers notre réflexion à propos de ces jeunes qui nous donnent des soucis de socialisation précisément. Il s'agit en particulier de ceux qui, dans et par les interactions avec les intervenants, font métaphoriquement parlant, "monter en température" le climat des structures dédiées à leur éducation en général, voire à leur santé. Les poussées de "fièvre" sont le lot commun de la plupart des dispositifs sociaux ou médico sociaux. Nous pouvons ranger parmi les principaux facteurs générateurs de tensions, les transgressions multiples et réitérées aux règles de fonctionnement, les "mises en danger" des jeunes, pour eux même ou des autres, les dégradations majeures, les agressions physiques caractérisées, les atteintes et les agressions sexuelles... Les organisations institutionnelles sont pensées en conséquence, pour pouvoir travailler ces manifestations en les articulant avec la spécificité des missions : répondre aux besoins spécifiques d'enfants et d'adolescents. Ces dispositions permettent généralement des régulations adéquates, rarement idéales mais tout de même le plus souvent convenables.

Nous allons nous intéresser plus particulièrement aux enfants et adolescents qui créent des tensions et des frictions relationnelles si conséquentes, qu'elles font "flamber" l'expression des pathologies en affectant par contagion l'institution. Ce qui pose alors vraiment problème, ce ne sont pas les événements en tant que tels, car aussi préoccupants et difficiles à travailler qu'ils soient, l'institution en a l'expérience. Ce qui semble déconcerter le plus, désorganiser la dynamique institutionnelle, désunir la cohésion d'ensemble des professionnels, c'est lorsque certains enfants ou adolescents témoignent d'une sorte d'impossibilité à pouvoir s'inscrire constructivement dans le cadre général proposé par la structure. La tension est particulièrement vive lorsque les intervenants estiment qu'au-delà d'une simple "prise en charge", ils ont "tout tenté" pour vraiment "prendre en compte" un jeune. C'est surtout lorsque, malgré les recherches variées, les aménagements ou les ménagements multiples, les confrontations de points de vue entre collègues, les compromis bricolés, les partenariats trouvés ou esquivés, les pressions des parents ou celles de la hiérarchie l'enfant ou l'adolescent dépasse les limites de tolérance de l'institution, que les questions deviennent cruciales. Quand la prolongation d'intervention est vécue comme iatrogène, c'est-à-dire quand le traitement institutionnel semble faire plus de mal que de bien au premier intéressé, l'institution se trouve alors confrontée à une considération paradoxale, une sorte "d'Impossible". Le dilemme peut se résumer ainsi : l'intervention éducative ou soignante qui est à l'évidence nécessaire à cet enfant ou adolescent, risque de compromettre la bientraitance de cette personne et/ou celle de ses compagnons, altérer le potentiel des professionnels et de l'institution. La tentation est forte alors de rechercher ailleurs, des conditions plus favorables à la prise en compte de la problématique de cet enfant ou adolescent. La situation se complique généralement par

la difficulté des structures connexes à répondre à la complexité de situations aux carrefours de la protection, du soin, de l'éducation, de la justice, ainsi que par les exigences des autorités. C'est dans ces cas de figure que nous arrivons alors à des phénomènes d'impasses institutionnelles, où aucune structure ne s'estime en mesure

Serge HEUZÉ Formation Conseil Moissons Nouvelles Mai 2012 2

d'assumer ou relayer l'intervention initiale. Observons que dans le cadre législatif actuel, ce sont bien les structures spécialisées qui éprouvent des difficultés à ajuster leurs missions aux problématiques des jeunes. C'est le renversement de l'argumentation, critiquable en référence au droit et à l'éthique, qui conduit à l'emploi très inapproprié et inopportun du terme "incasable", usage contre lequel plusieurs associations dont l'AIRe se sont élevées.

La question de ces jeunes qui mettent les structures dédiées à leur accueil "en impasses", a été bien exposée dans le rapport de recherche ONED intitulé : "Une souffrance maltraitée", paru en août 20082. Ce document apporte plusieurs éléments intéressants sur lesquels nous pouvons revenir :

- Premier constat, les enfants et adolescents qui finissent par échapper ou s'échapper des dispositifs sont au total assez peu nombreux (environ une trentaine par département), mais en revanche, ils mobilisent des énergies et des moyens institutionnels considérables pour tenter de répondre à leurs besoins.
- Deuxième élément important ces enfants et adolescents ont comme point commun de ne pas pouvoir, à certains moments et dans certaines circonstances, supporter ce qui leur est nécessaire pour se développer, se socialiser, se construire. Paradoxalement plus les effets de l'intervention leurs sont bénéfiques, plus la perception de ce bénéfice leur est insupportable et les amènent à attaquer ou fuir.
- Troisième élément, il apparaît que ces jeunes là, présentent en très grande majorité des difficultés psychologiques importantes. Néanmoins, celles-ci n'ont pas toujours été perçues comme telles, notamment lorsque l'intervention initiale est motivée par la protection, d'où le titre légèrement provocateur de l'étude. Profitons de cette observation pour préciser que les pathologies limites de l'enfance et de l'adolescence dont nous allons parler, ne trouvent pas leurs origines dans la maltraitance ou les abus en tant que tels. Ceci dit elles n'en exemptent pas. Des enfants abusés peuvent développer de type de troubles, alors que d'autres ne le feront pas pour autant. En revanche des enfants excessivement "comblés" mais néanmoins privés paradoxalement du "manque", de ce "défaut qu'il faut" pour accéder à la socialisation selon Bernard STIEGLER, seront

particulièrement exposés. Une attention particulière est à porter au fait que la centration sur l'abus dont a été victime l'enfant, fasse lire certaines manifestations comportementales comme des troubles réactionnels, en occultant la pathologie sous-jacente. Revenons aux conclusions de la recherche ONED. Ce seraient donc moins les transgressions ou les mises en actes "majeures", malgré leurs cotés inquiétants et périlleux qui posent le problème d'une éventuelle fin ou suspension de prise en charge pour une institution. La plupart des établissements et services sociaux et médico-sociaux parviennent à prendre en compte ces situations, plus ou moins difficilement il est vrai, souvent en prenant appui sur des coopérations, des relais, du travail "à plusieurs" Ce qui semble déterminant dans la demande de suspension ou d'interruption de la prise en charge, ce serait du point de vue des intervenants, le caractère énigmatique, irrationnel, insensé, et par conséquent imprévisible des mises en actes de l'enfant ou de l'adolescent. C'est précisément le terme de "clash", qui est employé dans l'étude. Il y est défini comme une manifestation «...sans intention explicite de scission, d'abandon, d'abrogation, de fraction ou de dissidence... »³. Cette définition apparaît assez voisine de celle de "passage à l'acte" ou encore de celle d'"Agir" psychique, manifestations qui se corrélaient notamment avec les troubles de la Personnalité et les pathologies du narcissisme, celles qui peuvent être considérées, nous l'avons vu, en évolution préoccupante. Tous ces éléments peuvent faire écho aux préoccupations de nombreux professionnels. Si certains dispositifs comme les ITEP sont particulièrement dédiés à la prise en compte de ces pathologies, il n'est pas rare qu'elles se retrouvent aussi en MECS ou en IME. Ce type de problématique a des causes multifactorielles et soulignons-le, ne saurait se réduire à des maltraitances ou à des carences éducatives des parents. Les ascendants des jeunes orientés en ITEP, appartiennent aujourd'hui à toutes les catégories socio-professionnelles, avec cependant certaines variations en regard des statistiques générales. ² Une souffrance maltraitée. Parcours et situations de vie des jeunes dits 'incassables' Recherche réalisée pour et financée par l'ONED, le Conseil général du Val-de-Marne et le Conseil général du Val d'Oise. Jean-Yves BARREYRE (chef de projet), Patricia FIACRE, Vincent JOSEPH, Yara MAKDESSI ³ibid.

Serge HEUZÉ Formation Conseil Moissons Nouvelles Mai 2012 3

Rappelons quelques chiffres. La population des élèves scolarisés en France, maternelles et lycée inclus est d'un peu moins de 15.000.000. Les ITEP accueillent environ 22.000 jeunes soit un peu moins de 2 jeunes pour mille. Les mesures de protection de l'enfance touchent environ 300.000 enfants et adolescents, autour de 2% de la population des moins de 20 ans. Des mesures de protection existent pour environ 10.000 des 22.000 jeunes accueillis en ITEP, soit environ 40% d'entre eux. Les mesures de protection de l'enfance, l'assistance éducative ou placement, ne concernent qu'un peu moins de 2%

de la population scolaire⁴. Autrement dit entre 2 et 3% des jeunes bénéficiant d'une mesure de protection peuvent bénéficier d'une intervention dans un dispositif ITEP. Ces éléments attesteraient d'une proportion au moins dix fois plus élevée des troubles de la personnalité ou des pathologies limites chez les jeunes protégés, que celle qui existe dans la population ordinaire.

Pourquoi ces pathologies seraient-elles aujourd'hui plus nombreuses ?

L'hypothèse la plus probable est que le contexte sociétal qui est le nôtre, complique l'accès des enfants à une composition constructive avec la séparation, le manque et l'interdit. La nécessité anthropologique vitale, de s'éloigner progressivement du corps à corps avec la mère pour pouvoir prendre place dans la société, n'est plus autant culturellement portée. Les auteurs qui s'intéressent aux conditions et aux évolutions de la structuration du lien social, nous disent que l'époque Hypermoderne qui est la nôtre aujourd'hui, tend à récuser toute forme d'hétéronomie, de référence à des règles externes, à des principes organisant les conduites. Le discours dominant qui nous incite à nous affranchir de toute transcendance, à abolir toute différence de place, remet en cause les bases de la légitimité.

En valorisant et en retardant en même temps l'âge de la procréation, les conditions socio économiques influent sur le désir d'enfant. Lorsqu'il paraît, c'est "en majesté", "au centre", pour donner à la famille sa raison d'être. La vulgarisation erronée du caractère supposé néfaste de la frustration, contribue aux brouillages des repères transgénérationnels, à l'estompement de la différence des places. Embarrassés par une sorte de sacralisation de l'enfant et de parité idéalisée, les parents d'aujourd'hui se trouvent pris dans un renversement des positions qui permettent l'introjection des interdits. Anthropologiquement, l'enfant intègre les valeurs en s'appuyant sur le plaisir ou le déplaisir que ses actes causent à ses parents. Aujourd'hui, le risque de déplaire, de perdre l'amour de leur enfant, inhibe les figures parentales qui ne s'autorisent plus à parler pour lui demander d'écouter, de se conformer, d'obéir.

Dans la société qui est la nôtre, comme le souligne Kerstin LAPORTE, «... l'individu considère que tout ce qui semble bon à son désir serait bon en soi et légitime en tant que tel, voire par là même, sans inscrire son inspiration dans un contexte de coexistence avec d'autres... »⁵. Cette position se trouve aussi bien exprimée dans les slogans publicitaires "...Parce que je le vau**x** biens !..." ou encore « ...Parce que c'est mon choi**x** !... ». Cette analyse rejoint les thèses de Jean Pierre LEBRUN⁶, sur les conséquences probables de la prévalence de la jouissance, de l'évitement de la confrontation au manque, de la déconsidération du recours au tiers. Le fantasme sociétal d'une autonomie subjective pourrait avoir valeur de déni, et donc nous faire courir le risque de voir ce qu'il appelle la "Perversion ordinaire" devenir la norme. Il n'est pas nécessaire de faire preuve de talents particuliers pour constater que beaucoup d'adultes aujourd'hui tentent de

comblent leurs propres malaises, leur difficulté à faire avec leur propre "manque," en essayant de "comblent" leur enfant. A leur corps défendant, ils limitent ses possibilités d'acquiescer les ressources nécessaires à l'humanisation de sa jouissance, à la symbolisation, à la relation, à la culture. Autrement dit, en toute bonne foi, ils compromettent son aptitude au bonheur. Mais soulignons le, ces caractéristiques ne sont en rien l'apanage exclusif des familles dites « à problèmes ». C'est probablement moins la carence de satisfaction des besoins primaires, que l'irrégularité qualitative et temporelle des étayages nécessaires à l'enfant à des moments cruciaux du développement, qui joue aujourd'hui un rôle important dans le développement de ces pathologies. Certaines représentations de ce qui serait bon pour le développement de l'enfant jouent évidemment un rôle important. La propension à s'enquiesrer des désirs, des avis de l'enfant ou de l'adolescent apparaît comme une bonne chose, mais en va-t-il de même si nous cherchons constamment et à totalement les satisfaire, à les "comblent" en respectant ses "choix" ? Par ailleurs, les styles de vie sur les plans professionnels et relationnels induisent des discontinuités dans les disponibilités et la qualité de présence des parents ou de ceux qui en tiennent lieu et influent sur les

⁴ Il y a une corrélation des variables entre les indicateurs de difficultés économiques départementaux et les proportions des suivis ASE pour les jeunes en ITEP ⁵ Kerstin LAPORTE, psychologue, atelier N°11, «Une formation spécifique pour les professionnels d'ITEP » ; journées d'études AIRE, TOULON 2009

⁶ Jean pierre LEBRUN, La perversion ordinaire, vivre ensemble sans autrui ; Denoël 2007 Serge HEUZÉ Formation Conseil Moissons Nouvelles Mai 2012 4

possibilités de métabolisation de l'absence, facteur qui joue un rôle majeur dans la structuration ou non de certains troubles du psychisme.

Les pathologies limites de l'enfance et de l'adolescence

Comment caractériser les pathologies limites de l'enfance, catégorie nosographique discutée, sans entrer dans des développements d'ordre psychopathologique, ou les aptitudes de l'orateur trouveraient très vite leurs limites. Prenons plutôt comme référence les travaux de personnalités aux compétences reconnues, ceux du professeur Roger MISES en particulier. Celui-ci a joué un rôle majeur dans le domaine psychopathologique, mais aussi dans la conception de diverses réglementations, en pédopsychiatrie bien sûr, mais également dans le médico social et en particulier pour le dispositif ITEP. D'autres auteurs, notamment Philippe JEAMMET et Michel BOTBOL7 qui coopèrent régulièrement avec l'AIRE8, Jean BERGERET9, ...constituent également des sources incontournables pour aborder ce type de perturbation du psychisme.

Selon ces personnalités, les pathologies limites de l'enfance englobent des troubles qui peuvent être autrement dénommés. «...certaines prépsychoses ou parapsychoses, les

pathologies narcissiques ou anaclitiques, les distorsions du Moi, les personnalités ‘as-if’, les sujets à faux self, les troubles graves de l’identité, sans oublier les repérages à base étiopathogéniques concernant les enfants carencés battus, abandonniques, les dépressions essentielles...’.

Parmi les éléments communs à ces différentes pathologies figurent « ...les failles narcissiques, les échecs dans l’élaboration de la position dépressive et de l’absence, la quête d’étayage, les contournements des conflits d’identifications les plus évolués... »¹⁰. En découleront «... Des défaillances dans les mécanismes qui assurent l’individuation, la maîtrise des instruments de la symbolisation, l’accès à la vie fantasmatique... »¹¹

Ces indications situent bien la nature des difficultés psychologiques auxquelles vont être confrontés certains jeunes au cours de leur structuration. Soulignons que le choix des termes les “pathologies limites” de l’enfance à été et de l’adolescence où les perspectives d’évolutions sont plus favorables, pour le distinguer des “états limites” de l’adulte.

Sans parcourir les étapes du développement psychique qui vous sont familières, retenons quelques éléments utiles à notre propos. Une distorsion entre les besoins et les possibilités de l’enfant et la qualité de présence/distanciation des adultes autour de lui, peuvent venir sérieusement perturber le processus de séparation, de métabolisation de l’absence et d’accès à la loi symbolique. Les perturbations du narcissisme auront pour conséquence une grande dépendance aux illusions aliénantes, notamment par la persistance du fantasme de toute puissance et son envers revers tout aussi insécurisant, le fantasme de néantisation : «... Si je ne suis pas Tout..., si je manque..., je ne suis rien... ». Cette difficulté extrêmement grande à pouvoir articuler principe de plaisir et principe de réalité, pourra dans un certain nombre de cas, par résilience, rentrer dans l’ordre ou presque, sans trop compromettre le processus éducationnel.

Ceux qui ne vont pas pouvoir composer progressivement avec l’interdit et la pulsion, accéder à la sublimation sésame pour les apprentissages et la socialisation, vont être confrontés à des dilemmes difficiles. Leur insécurité interne va les amener à avoir existentiellement besoin d’autrui, pour tenter d’échapper à des fantasmes très anxigènes qui concernent notamment leur agressivité, leur destructivité. En même temps, la perception de l’existence de ce besoin, va en créer un autre tout aussi vital, celui de le nier. L’emprise induite par l’existence même du lien à l’autre, est activatrice d’angoisse. L’Agir, c’est-à-dire l’activité motrice et/ou langagière, expression d’une pulsion le sans “pare excitation” du Moi, c’est-à-dire sans le filtre apporté par la socialisation, va prédominer. Ce qui complique vraiment la situation, c’est que ce moyen de défense est certes pour eux un antalgique à la tension et à la souffrance intrapsychique, mais il est simultanément une source permanente de conflits avec autrui et par conséquent, un activateur de défenses moïques inadéquates.

⁷ Michel BOTBOL, journées d'études conseil scientifique AIRE octobre 2007, journée d'études MÈTIS EUROPE Luxembourg Octobre 2008 ⁸ Association des ITEP et de leurs Réseaux ⁹ Jean BERGERET, La pathologie narcissique, Dunod 1996 ¹⁰ Roger MISES

¹¹ Ibid.

Serge HEUZÉ Formation Conseil Moissons Nouvelles Mai 2012 5

Lorsque cette réaction circulaire est amorcée, nous comprenons bien que la solution de peut pas être essentiellement éducative, ou essentiellement pédagogique. L'accès à la socialisation et aux apprentissages implique d'introjecter de l'autre, autrement dit, de lui faire une place en lâchant certaines de nos illusions. C'est précisément ce processus que l'enfant ou l'adolescent ne peut supporter, puisqu'il porte atteinte à ce qu'il est en constituant une tentative d'emprise de l'autre, une réification de sa personne.

Les choses se compliquent de la même manière sur le plan psychothérapeutique, dans la mesure où le sujet peut « ... se couler dans le cadre proposé, non pour s'engager mais pour exercer un contrôle à travers ce qu'il appréhende de l'attente d'autrui... derrière l'adaptation initiale, le cadre de l'échange est mis en défaut...en réactivant le risque d'intrusion et de dépossession...»¹²

Toutes ces caractéristiques psychopathologiques compliquent énormément l'intervention lorsqu'elle est nommément et effectivement à visée éducative, pédagogique, ou psychothérapique¹³. Cette difficulté existe tant dans le domaine de la protection que celui du médico social, voire du sanitaire. Il n'est donc pas étonnant de retrouver dans les analyses du rapport de recherche de l'ONED, l'hypothèse suivante. « ... Ces pratiques d'échappement seraient ainsi vécues par les jeunes, comme des modes de survie pour échapper à des espaces qui ne reconnaissent ni ne traitent une souffrance initiale. ». Les déclenchements par les enfants ou les adolescents des processus d'échappées des dispositifs institutionnels apparaissent bien, chez beaucoup de jeunes concernés, comme d'authentiques "passages à l'acte", c'est-à-dire des actions ou des attitudes dont le sens et la portée réelle échappent à leurs auteurs. Ces "agirs" de fuite, de recherche d'exclusion par des transgressions répétées, pourraient venir exprimer l'actualisation de leur quête de "l'objet perdu" : une relation où l'absence de l'objet d'affection serait concevable sans signifier sa perte. Dans cette perspective, toute "rupture" effective de l'intervention, quelle qu'en soit le motif, vient signer pour l'enfant de l'adolescent la possibilité réelle et non plus illusoire, de vaincre la résistance de ceux qui ont pour tâche de répondre à ses besoins. Ces issues viennent renforcer chez lui la puissance des fantasmes qu'il aurait fallu tenter de mobiliser, pour aller vers un renforcement de défenses moïques inadéquates.

Comment penser l'intervention ?

Les difficultés psychologiques des jeunes ayant des problématiques de l'ordre des pathologies narcissiques, les amènent à ne pas pouvoir supporter ce dont ils ont le plus besoin, un étayage structurant. De cette dynamique psychique découlent pour eux plusieurs conséquences majeures.

- Contrairement aux préceptes du sens commun qui préconisent la valorisation, paradoxalement, tout sentiment de progrès ramène à leur conscience le sentiment de "manque", d'incomplétude, équivalant à leurs yeux de "nullité totale".
- Par ailleurs, les bons moments, les satisfactions éprouvées dans la réalisation de certaines activités, dans de bonnes rencontres relationnelles, les renvoient à leur dépendance à l'égard des personnes qui les leur font vivre. Les étayages apportés lorsqu'ils sont perçus comme tels, leur sont insupportables sur le plan narcissique. Ils sont vécus comme un pouvoir d'autrui sur leur personne. De surcroît, la perception des effets de l'action de ces adultes bienveillants vient, en écho, activer leur représentation des idéaux parentaux.
- D'autre part, pour ces enfants et adolescent, la Loi ne peut pas faire tiers dans une relation. Tout rappel à la règle, est vécu par eux, comme un attribut, un pouvoir personnel de celui qui la rappelle.
- Enfin, toute "rupture" du processus d'intervention engagé équivaut pour eux à un triomphe de leur "toute puissance" fantasmatique et/ou un renforcement de l'illusion de leur "non valeur".
- Des maladresses sur un ou plusieurs de ces plans au moins, favorisent l'activation du déni en tant que processus de défense défenses du moi face à un danger extérieur et vont donc à l'encontre des buts poursuivis. Une institution en mesure de prendre en compte ce type de trouble devrait donc pouvoir, indépendamment de ses missions officielles, concevoir une intervention qui puisse : ¹² Ibid. ¹³ Problématiques actuelles des jeunes accueillis en ITEP, incidences sur les modalités d'intervention. Serge Heuzé et un groupe de Directeurs, in, Promouvoir les pratiques professionnelles en action sociale et médico-sociale Établissements, dispositifs, réseaux Sous la direction de Francis Batifoulier et Noël Touya. Dunod 2011

Serge HEUZÉ Formation Conseil Moissons Nouvelles Mai 2012 6

- Apporter les étayages opportuns, c'est-à-dire s'intéresser à la dynamique psychique de chaque enfant ou adolescent.
- Veiller à ne pas comprendre "trop vite" le sens de l'expression des

manifestations problématiques.

- Ajuster les exigences institutionnelles au seuil de tolérance psychique du premier intéressé par l'intervention
- Avoir une souplesse dans les possibilités d'intervention pour se régler sur ce qu'un jeune peut psychiquement supporter
- Ne surtout pas être trop lisible dans ses effets à l'égard de l'intéressé.
- Être en mesure d'inventer des solutions pour éviter les "ruptures" qui vont nuire à la santé psychique de l'enfant ou de l'adolescent.
- Établir par conséquent de réelles possibilités de travail "à plusieurs" Quelles perspectives ouvrir pour organiser les réponses ? Les dispositifs existants, Protection de l'Enfance, Médico Social, Pédopsychiatrie, demeurent globalement pertinents et efficaces, en regard de leurs missions principales et de leurs moyens. Néanmoins, il est possible que les politiques de rationalité budgétaire menées au cours de la dernière décennie et depuis plus longtemps dans le champ de la pédopsychiatrie, affectent la performance de ces dispositifs. Le souci majeur de tous les acteurs concerne un nombre très restreint de jeunes, environ une trentaine par an et par département. Ce sont des enfants et surtout des adolescents qui se trouvent pourrions nous dire en "impasses interactives". Cette expression vient dire qu'ils ne parviennent plus à se loger dans les dispositifs existants, le plus souvent parce que l'expression de leur problématique a été mal comprise et/ou est entrée en tension avec les ressources et les cultures institutionnelles. Quelque chose semble donc à créer pour prendre en compte la situation de ces jeunes. Comment penser le problème ?
- Faut-il répondre exclusivement aux situations aiguës, ou étendre la réflexion aux situations problématiques ?
- Faut-il penser une structure matérielle avec des murs, des équipements et des personnels dédiés pour répondre aux besoins ?
- Est-il pertinent de penser ajouter une nouvelle couche à une sorte de "mille feuille" composé de multiples structures sociales, médico sociales, sanitaires ... ?
- Faut-il continuer ou non à penser "réseau" et conventionnement, alors que le système se montre inefficace pour ces jeunes là. A partir des développements que nous venons d'effectuer, pour éviter les effets indésirables de l'intervention pour ces enfants et ces adolescents en impasse ou en risque d'impasse, la priorité est celle de la réponse aux besoins effectifs de ces jeunes. En premier lieu il va

falloir prendre en compte le fait qu'ils ne sont absolument pas ou plus en mesure d'accepter ce dont ils ont le plus besoin, un accompagnement pour les aider à métaboliser constructivement "le manque". Ensuite Il va falloir que la structure se montre aussi peu voyante que possible dans ses intentions réelles à leur égard, pour ne pas activer leurs défenses psychiques. Enfin pour résister à leur destructivité matérielle et symbolique, il faudra que l'organisation puisse absorber les manifestations sans se laisser pousser à l'impossible. Les possibilités de réponses envisageables pour travailler ces enjeux, privilégient l'option d'une entité bénéfique et supportable pour l'enfant. En l'occurrence elle ne peut surtout pas être évocatrice du couple « Tout ou Rien. Elle doit être solide pour résister sans être monolithique, totale pour ne pas briser. Elle pourrait donc se penser comme consistante et lacunaire. Observons que le thème de l'organisation "suffisamment lacunaire" chère à Paul FUSTIER, apparaît aussi dans les perspectives de la recherche ONED ou les conditions d'un travail à plusieurs devraient sur la « ... conviction de départ que chaque acteur est nécessaire et Insuffisant...». Il en découle que le thème du travail "à plusieurs" apparaît incontournable. Or la logique du réseau et du partenariat qui opère assez bien en général, est beaucoup moins satisfaisante pour les jeunes dont nous parlons. La logique du gré à gré qui prévaut dans ces accords, même conventionnels, autorise les coopérations

Serge HEUZÉ Formation Conseil Moissons Nouvelles Mai 2012 7

certes, mais peut aussi les restreindre si elles entrent en tension avec les intérêts d'un des acteurs institutionnels. Nous savons que les "partenaires" ne sont pas nécessairement des équipiers.

Comment penser le contournement de ces obstacles ? La dynamique interdisciplinaire de l'ITEP fournit des repères intéressants pour situer les conditions favorables à un travail "à plusieurs", sous égide institutionnelle. Le nouage entre les pôles du triptyque (thérapeutique, éducatif, pédagogique) est la condition d'accès à une dimension soignante d'ensemble. Une des exigences de l'effectivité de ce "nouage", est que celui qui porte "l'égide institutionnelle", le Directeur, n'appartienne à aucun de ces pôles. L'occupation d'une place "d'exception"¹⁴, d'une place de "Tiers inclus" exige le renoncement à la suprématie, pour pouvoir porter les références communes qui garantissent la cohérence et l'effectivité de l'intervention.

Esquisses d'organisation pour un Dispositif d'Intervention Interinstitutionnelles Institué ?

Les éléments de notre réflexion, rejoignent en très grande partie les conclusions du rapport ONED.

Le pré requis à l'accompagnement de ces jeunes, peu nombreux, est clinique, méthodologique, organisationnel... et politique. Les structures existantes répondent plutôt bien à leurs missions, elles sont pertinentes à un moment donné du parcours et peuvent le rester, si des coopérations interdisciplinaires et intersectorielles sont mises en place.

A partir des problématiques de chaque adolescent, il s'agit de penser un dispositif territorialisé et continu de ressources sociales, médico sociales et sanitaires, en mesure de dépasser les logiques d'orientation et d'établissements, ainsi que les logiques de ruptures qu'elles induisent. C'est l'idée celle de plan personnalisé d'accompagnement interinstitutionnel qui est à valoriser.

Cette approche suppose de renoncer à la création d'une structure fantasmatiquement "idéale". Elle serait par nature trop "visibles" dans ses finalités et donc contre indiquée.

Elle suppose aussi de renoncer à revenir à des structures à multi habilitations, (médico social/ASE/PJJ) où la prise en compte des problématiques psychiques des jeunes se trouve estompée par d'autres priorités (rapport IGAS 1999).

L'esquisse de cette conception est celle d'une organisation "hors murs", transversale, interactive et instituée pour pouvoir transcender les logiques de secteurs. La priorité d'intervention est tout autant donnée à l'anticipation et la prévention des phénomènes d'impasses interactives entre jeunes et établissement ou service, qu'au traitement des situations actives, problématiques.

Elle aurait pour buts de :

- Préparer les intervenants des différents secteurs d'intervention à repérer les signes cliniques de problématiques psychologiques pouvant amener un enfant à ne pas pouvoir supporter ce dont il a besoin pour son développement social.
- Répondre aux sollicitations des établissements et services confrontés à des "impasses interactives" pour les aider à repenser l'intervention
- Répondre aux sollicitations des autorités confrontées à une "impasse" dans l'exercice de leurs missions vis-à-vis d'un enfant ou d'un adolescent et de ses responsables légaux. Le dispositif d'Intervention Interinstitutionnel Institué est placé sous l'autorité d'une personnalité :
 - indépendante de l'ARS et des Conseils Généraux,
 - N'appartenant pas "es qualité" à la protection de l'enfance, au médico social, à la justice, à la santé, à l'éducation nationale, à la Maison des

Adolescents... condition nécessaire pour occuper une "place d'exception" et pouvoir faire autorité.

- Ayant le pouvoir de réunir autant que de besoin les responsables des secteurs précités Ses missions :

- Prendre en compte le contexte et les situations d'impasses interactives

¹⁴ Jean Pierre LEBRUN Y a-t-il un Directeur dans l'Institution Presses EHSP 2009

Serge HEUZÉ Formation Conseil Moissons Nouvelles Mai 2012 8

- Étudier les situations qui lui sont soumises par les structures en situation d'impasses interactives, avec la coopération des acteurs effectifs et potentiels.

- Préconiser des réponses à la situation problématique évoquée.

- Prévenir et éviter les phénomènes de "ruptures" dans l'intervention auprès d'un jeune

- Rechercher les compromis permettant de prendre en compte les possibilités et les limites de chaque champ professionnel et la problématique de l'enfant en lien avec ses parents ou responsables légaux.

- Garantir la pertinence et la cohérence des coopérations interinstitutionnelles par natures partielles et modulées. Arbitrer les difficultés d'application du plan personnalisé d'accompagnement interinstitutionnel.

- Sensibiliser les différentes instances, institutions et professionnels concernés, aux motifs et aux enjeux des coopérations interinstitutionnelles instituées. Soutenir et développer les potentiels de compétences.

- Accompagner les mises en œuvre des expérimentations, évaluer leurs différents effets. Ces perspectives ne nécessitent que des moyens financiers modestes pour être mises en œuvre. Certaines des dispositions énoncées sont déjà prévues par les réglementations, notamment en matière d'intervention précoce et de sensibilisation des intervenants à certaines problématiques, notamment du côté des ITEP. Nous savons que le travail de prévention et de coopération à un coût. Nous savons aussi que les situations d'"impasses" ou pire de "ruptures" coûtent cher aux jeunes concernés et coûteront cher en aval si leur santé psychique évolue vers des états limites d'adultes. Travaillons donc à la conception et à la mise en œuvre de dispositifs pertinents et performants qui

constitueraient un réel investissement pour l'avenir de ces jeunes et la qualité de la participation sociale de tous.

Serge HEUZÉ Formation Conseil Moissons Nouvelles Mai 2012 9